

Conseil municipal du 27 septembre 2018 : intervention de Jacques SENICOURT à propos du rapport sur « la politique de la ville »

- il est écrit page 3 dans le chapitre « éducation populaire, artistique et sportive » que la « Ville de Savigny-sur-Orge n'a pas intégré le réseau linguistique de l'EPT 12 » : c'est quoi ce réseau ? Quel intérêt à l'intégrer ou à ne pas l'intégrer ?
- que signifie concrètement page 4 le passage qui dit que « le PLIE a par ailleurs été missionné pour gérer les clauses sociales dans le cadre de la rénovation urbaine » ? Missionner par qui, quelles clauses sociales ?
- page 4 : vous citez toutes les études réalisées pour la rénovation de GV. Il est fort dommage que ces études ne soient pas publiques, qu'elles n'aient pas été communiquées aux conseillers municipaux que nous sommes. Merci d'avance de les communiquer.